

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	4 (1916)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Trois récits de l'insurrection Carrard (22 avril 1853) [suite et fin]
<b>Autor:</b>	Pugin, Léon / Ducrest, F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-817796">https://doi.org/10.5169/seals-817796</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## TROIS RÉCITS DE L'INSURRECTION CARRARD (22 AVRIL 1853)

(*Suite et fin*).

La lettre ci-après, de Léon Pugin<sup>1</sup>, le jeune étudiant qui courut donner l'alarme à la Préfecture après l'occupation du Collège par les paysans insurgés, nous apporte un écho lointain de la journée de l'insurrection de 1853. C'est un document qui a sa valeur historique ; il vaut la peine d'en publier les principaux passages. Elle est écrite de Budapest, en février 1907, à Monsieur Xavier Ducotterd, professeur, à Francfort-sur-le-Main.

Bien cher compatriote et ami !

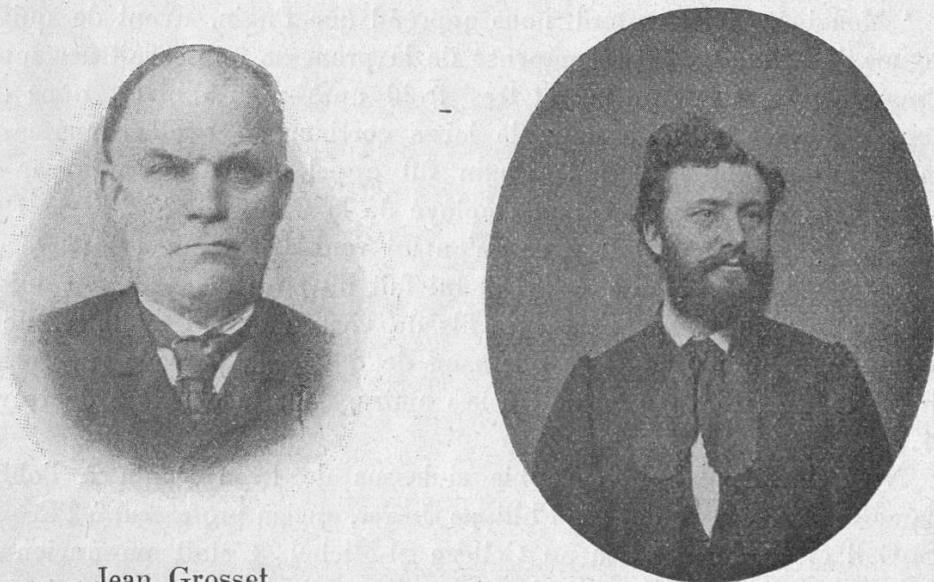
Il est temps que je m'acquitte d'un agréable devoir envers toi, c'est-à-dire de te remercier cordialement du souvenir magnanime que tu m'as dédié naguère dans les colonnes de *la Liberté* (13 et 14 juillet 1906) sous le titre : *La journée du 22 avril 1853 à Fribourg*. Mettant toute introduction de côté, j'irai droit au fait.

Cet été dernier, les vacances arrivées, je me rendis aussitôt, avec ma famille, à Zamardi, au comté de Tchér, notre villégia-  
ture habituelle, pour m'y délasser de mes fatigues et humer l'air  
réconfortant de la campagne. Là-bas, adonné au *far niente*  
et à l'admiration de la grande nature, en présence de l'un des  
paysages les plus ravissants de la Hongrie, les yeux fixés sur  
les eaux limpides du splendide lac de Balaton (Platten-See), j'ai-  
mais à me livrer à mes plus douces réminiscences, à me bercer

<sup>1</sup> Léon Pugin, d'Echarlens, faisait alors sa deuxième année de progymnase à l'Ecole cantonale. A la fin de l'année, il était le 15<sup>me</sup> sur 36 élèves ; il était distingué pour la calligraphie et la comptabilité. L'année suivante 1853-54, il faisait partie de la section pédagogique et occupait le 10<sup>me</sup> rang sur 13 élèves.

dans un passé lointain, à rêver à la mère patrie, au foyer paternel éteint depuis longtemps déjà et aux braves compagnons d'autrefois, à penser à la brumeuse Allemagne, aux steppes inhospitalières de la Russie, à mon arrivée précipitée au pied des monts Carpathes, enfin à méditer sur l'inconstance de la vie et sur les êtres chéris qui ont disparu successivement et m'attendent avec patience sous la terre. C'est au milieu de ces contemplations rétrospectives que je reçus inopinément, vers la fin de juillet, une lettre au timbre suisse et les deux numéros du journal en question, envoyés par notre brave ami Joseph Menoud, notaire à Bulle, avec lequel je suis resté toujours en bons rapports.

J'eus vite deviné l'éénigme. Quelle belle satisfaction rendue au



Jean Grosset.

Léon Pugin, 1867.

pauvre émigré après 53 ans et 3 mois ! J'ai le cœur rempli de gratitude à ton égard. J'ai puisé dans ce fait la conviction incontestable et consolante que la postérité n'est pas toujours ingrate envers les gestes généreux.

De retour dans la capitale, vu mon âge avancé, je fis des démarches pour obtenir un congé, et ma prochaine retraite. En attendant, l'année scolaire commença avec tous ses travaux de rentrée, inscriptions, examens d'admission, baccalauréat. Pressentant que mes travaux de professeur tiraient à leur fin (mettant toute modestie de côté), l'idée me vint de montrer à mon directeur les deux numéros en question de *La Liberté*. Il ne pouvait revenir de son étonnement. Ni lui, ni ses collègues, n'avaient eu

la moindre connaissance de cette prouesse de mon jeune âge.. Il me pria de lui laisser les journaux pour quelques jours.

Peu de temps après, le 6 septembre, à la réouverture des classes, entouré du corps enseignant, il prononça son allocution coutumière devant plus de 600 élèves. Lorsqu'il eut épuisé les matières principales, soudain, à la grande surprise de tout le monde, de la mienne surtout, il y entrelaça l'article entier de *La Liberté*, et m'apostrophant avec véhémence, il me donna pour exemple de vertu civique et d'obéissance devant toute la jeunesse enthousiasmée. J'ai été formellement couvert d'éloges et d'applaudissements.<sup>1</sup> Qui aurait jamais cru que cet événement du 22

<sup>1</sup> Monsieur X. Ducotterd nous apprend que Pugin, avant de quitter l'Ecole cantonale de Fribourg, fut récompensé de la prouesse qu'il avait accomplie le jour de l'insurrection. « Par un bcl et très froid après-midi d'hiver, nous dit-il, nous faisions l'exercice militaire dans le large corridor du rez-de-chaussée de l'Ecole normale, aujourd'hui l'Internat. Pugin fut appelé hors des rangs par notre commandant Dony, accompagné d'un employé de la Chancellerie d'Etat. Pugin, droit comme un jonc, ne savait trop ce qu'on lui voulait, lorsque l'employé du gouvernement radical se présente à lui et lui fait un beau discours, en lui présentant une arme fabriquée exprès pour le fils du vieux médecin militaire. Je parie que Madame Pugin, une Hongroise pur sang de Budapest, possède encore le fusil-souvenir et le montre avec orgueil à ses amies, dans la chambre de travail de son mari...».

Nous devons la photographie ci-dessus de Léon Pugin à l'obligeance de Madame Jæger, veuve de M. Philippe Jæger, ancien professeur à l'Ecole cantonale de St-Gall et en dernier lieu au Collège St-Michel. C'était un ancien condisciple de M. Pugin et de M. Ducotterd.

Fils d'un ancien médecin militaire, qui traitait ses malades, dit-on, avec des médecines de cheval, Pugin était un grand diable de garçon, à l'air audacieux et téméraire, digne de l'acte mémorable accompli lors de l'affaire Carrard. Parti jeune encore pour l'étranger, il arriva en Hongrie à l'époque de « l'oppression nationale », prit part ouvertement aux infortunes de ce pays, et s'y acquit peu à peu de nombreuses sympathies, surtout parmi les notables de six ou sept comitats, chez lesquels il allait volontiers passer quelques jours de villégiature dans leurs châteaux hospitaliers. Professeur d'abord pendant neuf ans au gymnase de Nyitra (Neutra), il vient continuer sa carrière pédagogique à Budapest, où il arrive en juin 1867, pour les splendides fêtes du couronnement de l'empereur François-Joseph comme roi de Hongrie. Pendant les vacances, il voyage, en Allemagne, en France, en Angleterre, en Suisse, en Italie; il se trouve à Paris pendant presque toute la durée de la guerre de 1870-71; en rentrant en Hongrie, il revient passer quelques jours au pays natal, revoir sa vieille mère, retrouver quelques anciens maîtres, MM. Majeux, Ducotterd, etc., et quelques rares condisciples de l'Ecole cantonale. Il repart en passant par le Valais, traverse le Simplon, Milan, Venise

avril 1853 à Fribourg eût, après plus de 53 ans, un pareil écho à Buda-Pest? Ce ne fut pas tout, mon chef ne se contenta pas de ce panégyrique. Le 17 novembre, jour où je commençais un congé de six mois, avant de prendre définitivement ma retraite, mon directeur, infatigable à me témoigner sa vive sympathie et sa gratitude, convoqua professeurs et élèves en réunion générale. Dans un discours plein d'enthousiasme et d'affection, il voulut bien relever mes modestes mérites, en m'adressant les adieux de l'Ecole entière. Puis, après avoir été gracieusement harangué par plusieurs élèves au nom de leurs condisciples, une pluie de fleurs et de couronnes termina cette fête familiale dont je garderai toujours un bien doux souvenir. Ainsi prit fin ma carrière pédagogique, après 48 ans de service.

Ces honneurs, c'est au souvenir que tu as évoqué dans ton article que je les dois. Je te réitère mes sincères remerciements et te prie d'agrérer, bien cher ami, mes salutations les plus cordiales et l'assurance de ma vive affection.

*Léon Pugin,*

Nagy János, utcza 26, Budapest VI.

Quand tu écriras à Muller et Labastrou, salue-les bien gentiment de ma part.

## II.

### LE RÉCIT DE L'AUMONIER, M. PERROULAZ.

Un autre récit de cette mémorable journée nous a été laissé par l'abbé Perroulaz lui-même, qui avait servi de parlementaire

---

et Trieste, occupe à Budapest la place de correspondant consulaire, de sous-rédacteur au ministère de l'Intérieur sous quatre différents ministres, de lecteur à l'Université, et de professeur soit ordinaire, soit extraordinaire, dans plusieurs écoles moyennes de la capitale. Le 1<sup>er</sup> mai 1907, il prend sa retraite, comme professeur ordinaire à l'Ecole réale royale supérieure du V<sup>e</sup> arrondissement. Quelques années plus tard, il meurt, dans la belle villa qui lui appartient dans le plus élégant quartier de la capitale hongroise, laissant d'un second mariage deux enfants, une fille mariée et un fils faisant des études supérieures. Pugin aimait la Hongrie comme une seconde patrie, mais ses lettres nous montrent qu'il n'oublia jamais Fribourg, à qui il fit honneur à l'étranger, et surtout qu'il resta jusqu'à la fin très attaché à sa chère et belle Gruyère, et à « ses cinq tombes » du cimetière d'Echarlens. Un de ses collègues a écrit de lui une assez longue biographie, qui a dû être publiée, en 1907 ou en 1908, dans le programme du Collège où il enseigna en dernier lieu ; mais nous n'avons pas encore réussi à nous la procurer. F. D.

entre les paysans disposés à se rendre et le commandant de la garde civique. Il n'est pas complètement inédit, mais certainement peu connu.

« Lorsque j'arrivai au Collège, dit le narrateur, m'adressant à l'une des personnes qui accompagnaient les insurgés, je lui dis : « Que pensez-vous d'être venus ici ? Vous allez vous faire tuer. — Ah ! tout le pays est en marche, me répondit-il. En moins d'une demi-heure, il y aura 20 000 paysans en ville. Les troupes du gouvernement n'oseront pas bouger ; on ne tirera pas un coup de fusil, et avant midi nous aurons un nouveau gouvernement, honnête et nommé par le peuple. — Je crains, répliquai-je, que vous ne vous fassiez illusion. » Et attirant mon interlocuteur vers la porte du côté de l'étang, je lui fis entendre la générale qu'on battait de divers côtés. Il parut étonné et me dit : « Ce sont les nôtres qui arrivent. — Non, objectai-je, ils n'arriveraient pas tambour battant ; c'est la garde civique et la gendarmerie qui se rassemblent. »

Un quart d'heure était à peine passé (il était environ 5 heures et demie du matin) que des coups de fusil se font entendre du côté des grands escaliers. C'était un poste d'insurgés qui tiraient sur les gardes civiques et sur les gendarmes, qui, sous le commandement du major Gerbex, venaient de déboucher par la ruelle des Maçons, et tâchaient de gagner le plateau de l'étang, soit à couvert sous l'escalier surmonté d'un toit, soit en grimpant à découvert un tertre qui le longe. Dans la première décharge, le gendarme Bovard reçut une balle dans le ventre. Pendant que le poste d'insurgés recharge ses armes, le major Gerbex, suivi de ses hommes, monte au pas de course et arrive en vue du Collège. Le poste, composé de huit à dix hommes, au lieu de 80 qui auraient été nécessaires pour défendre cette importante position, allant être débordé ou tourné, se replia en rentrant précipitamment au Collège.

Alors les insurgés qui y étaient installés, ouvrirent un feu très nourri contre les gardes civiques et les gendarmes qui apparaissaient, à découvert, au haut du grand escalier, mais qui, gagnant bientôt le mur de l'étang, s'y blottissaient comme derrière un parapet et gagnaient ainsi, à couvert, le voisinage du chœur extérieur de l'église. Là, il se trouvait encore à franchir un espace à découvert d'une vingtaine de pas. Ce fut dans ce dernier parcours qu'un autre gendarme (Wassmer) fut atteint d'une balle.

En ce moment, les carabiniers de la garde civique étant parvenus à s'établir dans la maison jaune de M. Gottrau de Pensier, en y arrivant par la rue de Lausanne et les jardins, abrités eux aussi par les fenêtres, commencèrent un feu meurtrier qui fit bientôt taire celui des fenêtres du Collège où aucun insurgé ne pouvait plus se montrer sans recevoir un coup de carabine. D'un autre côté, une autre partie de la garde civique, en débouchant sur la place du Collège par la ruelle des Charpentiers dont les abords n'étaient pas occupés par les insurgés, était parvenue, avec deux petites pièces de canon, jusqu'à la porte du verger du Collège. Cette porte ayant été enfoncee, les artilleurs purent, depuis là, diriger un feu à mitraille, de manière à rendre impossible toute sortie des insurgés dans cette direction. Mais les insurgés, à leur tour, passant par la chapelle de Saint-Ignace et le couloir latéral de l'église, au-dessus du bas-côté septentrional, s'étaient aussi établis sur la tribune de l'orgue, d'où ils se mirent à tirer par la rosace, placée au-dessus du portail, sur les artilleurs découverts sur la place du Collège. Ce fut dans cette occasion que le jeune artilleur Weillez fut tué.

Sur ces entrefaites, et après une tentative inutile contre l'église, les artilleurs retournèrent leurs pièces vers la grande porte rouge du verger, et se mirent à mitrailler les corridors du Collège où se trouvait une multitude d'insurgés. Voyant cette tactique et se trouvant assaillis de deux côtés, les chefs des insurgés comprirent qu'il était impossible de demeurer enfermés dans une souricière. Ils se décidèrent donc à une sortie par la porte et le pont de l'étang qu'ils supposaient alors moins surveillés, et suivis d'une vingtaine d'hommes, ils s'avancèrent avec un courage et une intrépidité incomparables vers le rond-point du chœur de l'église ; mais ils furent reçus par une grêle de balles des carabiniers et gendarmes embusqués derrière le mur du chœur. Carrard ayant saisi au collet le lieutenant de gendarmerie, allait l'assommer d'un coup de crosse, lorsqu'il reçut lui-même, d'un autre adversaire, à bout portant, un coup de mousquet qui lui fracassa la tête et l'étendit mourant sur le sol. La mêlée fut horrible ; mais enveloppés de tous côtés, les insurgés qui avaient essayé une sortie, en petit nombre, furent, quelques-uns, tués ou blessés, et les autres prisonniers.

La fatale issue de la sortie devait naturellement jeter un

grand découragement parmi les hommes qui résistaient encore dans l'intérieur du Collège. Il y avait quelques morts et un plus grand nombre de blessés recueillis et soignés à l'infirmerie. Quelle résistance pouvait opposer la poignée d'hommes valides qui restait à la défense ?

J'étais resté entièrement étranger à la lutte, mais mes fonctions pastorales m'attachant au Collège, je me décidai à aborder les assaillants. Dans ce but, au moment où un coup de canon venait d'être tiré et pendant qu'on rechargeait la pièce, je pénétrai dans le verger et me glissai le long de l'église et de la rotonde du Sacré-Cœur (chapelle actuelle du Père Canisius). Pendant que je tournais le mur de cette chapelle et que j'arrivais en vue des gardes civiques, une balle siffla à mes oreilles. Je me précipitai néanmoins vers la batterie de canons, agitant un mouchoir blanc. « Trêve et paix, m'écriai-je ! — Point de paix avec les brigands, me fut-il répondu ! — Mais ce sont vos concitoyens ! Vous voyez qu'ils ne tirent plus ! — Ce sont des assassins qui ont cessé de tirer parce qu'ils n'ont plus de munitions. Puisque nous y sommes, finissons-en avec tous ! »

L'exaspération était à son comble. J'eus beau prêcher la conciliation. Entouré, menacé, pressé de tous côtés, je réussis pourtant à me débarrasser et m'élançai vers le major Gerbex que je voyais arriver du coin de l'église. « Commandant, m'écriai-je, faites cesser vos feux. Les paysans veulent se rendre ! — Faites d'abord cesser les leurs, et puis nous verrons. — Pardon, commandant, ils ont cessé de tirer, comme vous le voyez. — Eh ! bien, allez leur dire de mettre bas les armes et de venir là devant nous. — Je ne puis me charger de cette réponse, à moins que vous ne me donnez votre parole qu'il ne leur sera fait aucun mauvais traitement et qu'ils auront la vie sauve. Autrement ils se battront jusqu'au dernier. — Je promets la vie à ceux qui seront sans armes, répondit le commandant. »

A ces mots, un tonnerre de murmures se fit entendre. Les mots de trahison furent prononcés. Une révolte était imminente, lorsque le commandant Gerbex reprit la parole : « Camarades, dit-il, vous vous êtes bien montrés jusqu'ici ; vous avez fait votre devoir. Voulez-vous souiller votre victoire par le sang répandu inutilement ? Voulez-vous massacrer des gens qui se rendent ? Non, vous ne le ferez pas, ou bien je ne suis plus votre commandant. »

Puis, se tournant vers moi : « Monsieur, allez les chercher, je vous en réponds ». — On murmura bien encore ; mais la parole d'un homme d'honneur étant donnée, on pouvait s'y reposer.

Voilà dans quelles conditions fut conclue la cessation de la lutte. Il y eut bien, comme cela arrive toujours, des méprises, des malentendus qui firent craindre un moment qu'il ne survînt de nouveaux malheurs ; mais l'énergie et la loyauté du commandant Gerbex et les efforts de l'aumônier conciliateur, eurent raison de tous les incidents. »

### III.

#### LE RÉCIT DE JEAN GROSSET.

Je tiens à faire suivre les deux intéressants récits précédents d'un troisième, que j'ai recueilli, le 25 mars 1910, de la bouche d'un autre témoin oculaire de l'affaire Carrard, à la bande duquel il appartenait et dont il avait même été un des chefs, Jean Grosset, de Corjolens, que nombre de Fribourgeois se souviennent d'avoir vu, il y a une dizaine d'années, porter quelque temps la casquette de portier de l'hôtel du *Saint-Maurice*, ou vendre dans nos rues, et à la gare, pour gagner sa pauvre vie, des feuilles de réclame en faveur de la *Crémerie fribourgeoise* ou d'autres établissements de notre ville. J'avais pour le vieux papa Grosset une estime particulière ; j'ai gardé de lui un souvenir pieux et ému et je m'en voudrais de ne pas faire connaître l'épisode de son existence qui était resté le plus vivant dans sa mémoire.

En 1906, un dimanche après vêpres, me promenant avec un confrère devant le collège Saint-Michel, nous vîmes venir à nous un homme vigoureux, vêtu de noir, de haute stature, de belle carrure, aux traits bronzés fortement accentués, aux yeux très francs, aux mains larges qui, tout en repliant à la mode paysanne un ample mouchoir rouge pour le remettre en poche, nous adressa la parole d'une voix bien timbrée, un peu grasseyyante : « Messieurs, nous dit-il, je reviens voir la place où, en 1853, Carrard est tombé, la mâchoire fendue d'un coup de sabre. Il ne semble pas qu'il y ait déjà plus de cinquante ans de cela ! J'ai failli moi-même être tué derrière lui ! »

Nous fîmes raconter à notre interlocuteur ses souvenirs de

la sanglante journée. Il le fit de bonne grâce, avec âme et conviction, et avec une particulière saveur d'expression.

Jean Grosset était depuis quelque temps de retour de Paris, où il avait, pendant de longues années, été cocher de voiture et où il avait laissé une femme aimée. J'eus depuis cette première entrevue avec le vigoureux vieillard l'occasion de le voir et de l'entendre souvent. C'était un vrai type du vieux temps, Fribourgeois pur sang, qu'un séjour prolongé dans la ville Lumière n'avait pas modernisé ; homme rude, mais d'un abord sympathique, franc comme l'or, solidement campé sur des jambes qui n'avaient jamais chancelé, d'une conversation intarissable, pleine d'esprit et émaillée de bons mots et d'expressions caustiques. Grosset il était parti pour Paris, Grosset il en était revenu ; il avait gardé des convictions religieuses inébranlables, une santé de fer et des poignets d'acier. En 1910, Grosset commença à maigrir et à pâlir ; ses jambes se mirent à flageoller, ses sorties devinrent moins fréquentes ; il vivait en ce moment-là à Beauregard, dans une petite chambre mal éclairée et fermant d'une façon déplorable ; les mesures du froid le firent durement souffrir, mais n'altérèrent jamais son enjouement et sa bonne humeur. Le matin, de bonne heure, il descendait entendre plusieurs messes à Notre-Dame ou aux Cordeliers ; au contact du bon Dieu, il sentait ses membres engourdis se réchauffer et il priaît avec ferveur de longues heures, récitant quelquefois jusqu'à quinze ou vingt chapelets à la file, et édifiant tout le monde par sa belle tenue et par sa piété simple et sans ostentation. La prière, disait-il, lui calmait la faim ; car il avait faim, le pauvre vieux ! il vivait chichement ! Du reste, il ne pouvait presque plus manger, un cancer d'estomac le tenaillait chaque jour un peu plus fort. Un jour, une voiture vint le prendre pour le conduire à Onnens ; ce fut pour lui un dur sacrifice de quitter Fribourg. Il vint une dernière fois faire son pèlerinage au Collège. Ses joues étaient creusées profondément ; ses grands yeux, jadis brillants et pleins d'*âme*, étaient devenus ternes, et lorsqu'il vint me dire son dernier adieu, je vis une grosse larme perler au coin de ses paupières. Sa mort, que j'appris quelque temps après, produisit en moi un véritable serrement de cœur. J'avais eu du moins la bonne idée, quelques semaines avant son départ, alors que sa mémoire n'avait pas encore commencé à défaillir, de transcrire presque mot à mot le récit que je donne ci-après de sa participation à la fameuse insurrection Carrard.

*F. Ducrest.*

« Je suis né, me dit-il, à Belfaux, le 9 avril 1833. J'ai donc bientôt 78 ans. J'ai eu une mère excellente et pieuse, qui ne venait jamais à Fribourg sans aller prier dans les églises. Lors de l'insurrection de Carrard, j'avais à peine mes 20 ans. Je quittai notre maison de Corjolens avec mon frère Pierre et trois domestiques, dont l'un était allemand, très brave homme qui était dans la famille depuis de longues années. Notre père nous avait laissés libres de partir ; lorsque nous lui dîmes ce que nous voulions faire, il ne nous répondit ni oui ni non. Nous sommes arrivés le matin de très bonne heure, par la porte des Etangs ; nous gagnâmes le Collège pour nous y installer. Je me vois encore, derrière la porte d'entrée du Collège, au moment où Carrard, sur le point de sortir derrière Perrier, tira de sa poche de gilet un petit crucifix noir monté en métal blanc. J'étais derrière lui, tout près. Je l'entendis fort bien quand il dit : « Laissez-moi sortir seul ; nous sommes trahis, nous allons être tués ! » Carrard fit une prière en portant à ses lèvres le crucifix, se recommanda au bon Dieu, baissa de nouveau le crucifix, le remit dans sa poche et sortit. A peine eut-il fait quelques pas qu'il reçut un coup de baïonnette dans le ventre, et tout de suite après, un coup de feu dans la poitrine. J'ai vu quand on l'a cerné et pris par les bras, au moment où on allait l'exécuter. Il est tombé près de la fenêtre du concierge (celle qui avoisine la sacristie) ; après, on a traîné son corps plus loin, dans l'angle Est de la tour du clocher. Il a été horriblement abîmé ; on lui a fendu la mâchoire d'un coup d'épée. Carrard n'était pas un homme bien long de taille, mais fort, trapu, et assez corpulent ; il portait une barbe noire qui lui recouvrait la figure presque jusqu'aux yeux.

Parmi ceux qui ont suivi Carrard, il y avait M. Louis de Weck d'Onnens, père de l'ancien conseiller d'Etat Charles de Weck. Pour moi, je ne suis pas sorti après Carrard, mais je suis rentré dans le corridor du Collège, et je suis monté à la tribune de l'église, près des orgues, suivi d'une douzaine d'hommes, tous de Corjolens, parmi lesquels un de nos domestiques. J'ai très bien vu les balles qui, tirées depuis dehors, perçaient la rosace et allaient se perdre dans la voûte ou le toit de l'orgue. J'ai très bien vu aussi, depuis la rosace, lorsque le régent Fasel a mis le feu au canon qui a tiré depuis la place du Lycée contre la grande porte de l'église, et j'ai entendu le vacarme épouvantable que la

détonation a faite, et la dégringolade des chandeliers. Notre domestique, Bays, du pays d'En-Haut, n'avait peur de rien ; il était toujours à regarder par la fenêtre du côté des agresseurs, au risque à chaque instant, de recevoir un pruneau ; il disait à ses camarades, en patois : « Vous n'êtes que des peureux ! »

J'eus un moment l'idée de m'enfuir par le toit de l'église ; nous voulions grimper vers la petite porte qui, à l'extrémité de la galerie, permet de monter sur le toit entre l'église et la chapelle actuelle du P. Canisius ; j'avais même dans ce but déjà enfoncé une planche. Mais tout à coup, je vis dans l'encognure trois carabines braquées sur moi. Je ne crus pas prudent de me hasarder plus loin ; je craignais qu'on ne me tire dessus et que je ne doive rester là-haut à sécher comme une souris. J'ai failli être assommé par le citoyen Dreyer (père du boucher) qui était de la garde civique. Voyant qu'il n'y avait rien à faire et que nous ne pouvions pas échapper, je fis signe de loin, en agitant mon chapeau de feutre, aux gardes civiques qui nous guettaient, que je me rendais. Je fis le parlementaire ; j'avais mes douze hommes derrière moi. Je n'avais pas peur ; j'étais un intrépide, un des plus intrépides de la bande Carrard, avec un Clément de Prez. C'était inutile de se défendre, nous étions cernés ; il n'y avait plus qu'à se rendre. Entre temps, je pus aller quelques instants prier à la chapelle du Sacré-Cœur (aujourd'hui chapelle du P. Canisius) ; j'ai bien prié.

Puis on nous a désarmés. Cette opération donna lieu à des scènes pénibles ; on abattait les armes, les cannes, les chapeaux à coups de crosse, avec une grande brutalité. J'ai vu dans le bûcher du collège (entre l'église et la maison actuelle de Rueyres) plusieurs corps étendus. Nous sommes sortis du verger du Collège par la petite porte qui donne sur le Lycée, pas bien loin du Varis ; de là, on nous a conduits deux à deux par la ruelle du Collège et la rue de Lausanne jusqu'à l'église de Notre-Dame.

Dans le corridor du Collège, j'ai vu tomber mon ami Antoine Gumy d'Onnens. C'était un très bon chantre ; nous chantions ensemble à l'église d'Onnens ; il a eu la poitrine traversée d'une balle. On avait appelé à son secours son frère Jean. Quand il se sentit frappé, Antoine se mit à dire : « Il me vient mal ! » ; bientôt il laisse tomber son fusil, chancelle, et tombe dans les bras de son frère.

Quand nous fûmes arrivés à la place Notre-Dame, on nous fouilla tous minutieusement ; il fallut sortir tout ce que nous avions dans nos poches : chapelets, couteaux, porte-monnaies. Chez moi, on ne trouva au fond de ma poche qu'un vieux chiffon de laine ; quand on le sortit, on me dit : « C'était sans doute pour bourrer des balles ! » Je portais, dissimulée dans mes pantalons, une assez grosse quantité de poudre ; quand je vis qu'on allait me fouiller, je perçai la fausse poche à poudre avec un couteau et, en marchant, la poudre s'écoula toute entière le long de ma jambe. Cette fouille se fit de nouveau avec une grande brutalité. Il y avait avec nous le frère de Carrard ; il était curé de Lentigny. Il ne portait pas de soutane ; on le reconnut et on lui fit subir toutes sortes de mauvais traitements en le frappant à la figure, en lui labourant les joues avec des clefs, des couteaux, des chiens de fusils. Un Magnin, de la contrée du Gibloux, avait dans sa poche une cordelette. « C'était pour nous étrangler ! » lui dit-on, et on lui frappa plusieurs fois le visage avec cette cordelette.

Ensuite, on nous fit tous entrer à l'église Notre-Dame. Je me souviens encore, d'avoir vu, près du premier pilier de gauche (nous étions entrés par la petite porte de côté), un bon vieux, Pierre Codourey, de Cottens, qui, avant d'entrer, avait mis sur sa tête un bonnet *peis* à la vieille mode et qui, dans sa frayeur, ne sachant pas qu'il était à l'église, l'avait gardé sur la tête. On me dit à moi-même qu'on allait me conduire au bois de Moncor pour me fusiller. « Ce n'est pas comme ça qu'on fusille les gens, leur dis-je, auparavant jugez-moi ! » On nous prenait par paquets pour nous conduire aux Augustins subir un interrogatoire plus ou moins long. Les gendarmes Chaperon et Tinguely se montrèrent assez bienveillants à l'égard des prisonniers, mais un des géoliers était particulièrement dur et grossier. Un jour, il m'interpelle et me reproche d'avoir été un des chefs de la bande ; en me présentant un bol de soupe, il crache dedans. Je ne fais ni une ni deux, je lui jette mon bol de soupe en pleine figure. En s'essuyant la frimousse, il referme la porte. Deux heures plus tard, je fus jeté dans un petit trou noir comme une cheminée où je ne pouvais ni m'asseoir, ni me dresser et où je pouvais à peine respirer, par une lucarne tout à fait insuffisante. J'y restai toute la nuit, une nuit bien pénible ; je fus content le matin quand on vint me délivrer.

Ma mère avait réussi à obtenir la permission de venir deux ou trois fois par semaine, depuis Corjolens, nous apporter des paniers de provisions, pain, viande, beurre, etc. Elle avait une sœur qui était en service chez M. Xavier de Fégely, père du préfet. Grâce à cela, le juge Mauron avait autorisé ma mère à venir nous faire visite. Il s'est passé en prison des scènes assez amusantes ; ainsi, on se servait, en guise de tabourets, de pains de ménage entassés les uns sur les autres, et en guise de couteaux, de cuillers que l'on avait travaillées et limées en forme de scies à peine capables de couper du beurre. Je crois être resté environ sept semaines en prison.

Je me souviens encore que, lorsque la garde civique nous a désarmés, on voulait nous faire un mauvais parti. Mais, dans la garde se trouvait un nommé Ballaman, de Cottens, qui me reconnaît et dit à ses compagnons : « Celui-ci, c'est un brave homme ; je m'en charge ; c'est moi qui l'emmène ! » Quant à mon frère Pierre, mort tout dernièrement, il nous avait suivis jusqu'à Fribourg ; nous étions arrivés par les ravins du Petit-Rome. Mais, au moment de franchir l'enceinte des remparts, il eut peur et il s'en retourna à la maison en courant ; il y arriva tout essoufflé ; au dire de ma mère, plus tard, on l'entendait *ranguemaler* depuis le bas du pré !

La plupart des hommes de la bande Carrard venaient de la contrée de Châtonnaye, Torny, Corserey, Onnens, Corjolens, Cottens ; quelques-uns vivent encore, ainsi Théodore Chatagny, à Corserey. Avant de partir pour Fribourg, nous nous étions réunis dans le bois du Ruz, un peu plus loin que Rosé, près d'une grande charbonnière.

\* \* \*

Le registre des décès de la paroisse de Saint-Nicolas donne les noms des malheureuses victimes de l'insurrection. Quelques paysans insurgés ne sont morts que les jours suivants, des suites des blessures reçues pendant le combat.

Dans un encadrement noir, au bas d'une page, on lit : « L'an mil huit cent cinquante trois, le 24 avril, à 10 h. du matin, l'économie Vonlanthen (de l'Hôpital) a déclaré que les suivants avaient été apportés morts à l'hôpital le 22 courant, ensuite de l'insurrection du même jour, ayant succombé pour la défense de la patrie :

1<sup>o</sup>) Elsener Jean-Melchior, maître de musique, âgé de 41 ans, de Menzigen (Zoug), caporal de carabiniers de la garde civique.

2<sup>o</sup>) Veillez Louis, de Fribourg, âgé de 17 ans, artilleur de la garde civique.

3<sup>o</sup>) Wassmer Georges-François, de Granges-Paccot, âgé de 39 ans, caporal de gendarmerie. Ils ont été tous trois inhumés le 24 au cimetière de l'hôpital.»

Voici les noms des insurgés morts au collège, ou à l'hôpital des suites de leurs blessures.

«Le 25 avril 1853, à 3 heures après-midi, l'économie Vonlanthen a déclaré que les suivants avaient été apportés morts à l'hôpital ensuite de l'insurrection du 22 courant :

Carrard Nicolas, âgé de 44 ans, insurgé ;

Maradan Joseph, de Grandsivaz, âgé de 50 ans, insurgé ;

Stoll Jean, de Posat, âgé d'environ 40 ans, insurgé.

Gumy Antoine, d'Onnens, ancien régent, mort à l'hôpital ; âgé de 46 ans, insurgé, tous inhumés à l'hôpital.

Goubler, fils de Christophe, de Marly, insurgé, transporté à Marly.

Le 27 avril, à 8 heures du matin, le chanoine Perroulaz déclare qu'Athanase Dupraz, de Middes, insurgé, âgé d'environ 35 ans, est décédé hier matin à 4 h. dans cette commune. Il a été inhumé le 28 à Torny-Pittet.

Le 27 avril, à 10 heures, l'économie Vonlanthen déclare que Nicolas Bugnon, de Torny-le-Grand, insurgé, est décédé à l'hôpital le 26 courant. Inhumé le 29 à Torny-le-Grand.

Le 29, le même déclare, à 9 h. du matin, que Sudan Pierre, de Chavannes-les-Forts, insurgé, est décédé hier matin à l'hôpital. Inhumé le 30 à Vuisternens-en-Ogoz.

Le 30, le même à 10 h. du matin, déclare que Dorand Pierre, de Corjolens, insurgé, âgé d'environ 70 ans, est décédé à l'hôpital.

Le 6 mai, le même déclare que Joseph Piccand, du Petit-Farvagny, insurgé, est décédé la veille au soir à l'hôpital, âgé de 27 ans. Inhumé le 8 mai à Farvagny.

Le 7 mai, à 8 heures, le même déclare que Nicolas Pillonel, de Montagny, sergent dans la garde civique de la Broye, est décédé à l'hôpital, âgé de 51 ans. Inhumé le 8 à Montagny.

Dans un registre de l'hôpital, nous avons trouvé, marqués d'une croix, les noms suivants : Wassmer, gendarme, Carrard Nicolas, Maradan Joseph, Stoll Jean, Bugnon Nicolas, Dupraz Athanase, Sudan Pierre et Dorand Pierre.

F.D.